

**"La France répondra à la haine par la fraternité, à la terreur par le droit,
au fanatisme par l'espérance. En étant tout simplement la France."**

François Hollande

Chères Vinsobraises, Chers Vinsobrais,



Il est bien difficile aujourd'hui d'aborder cette lettre d'information pour vous présenter le bilan de notre action au cours de ces derniers mois, alors que nous avons tous à l'esprit l'horreur du 13 novembre 2015, la douleur de tout un pays pour ses jeunes partis trop tôt à cause de la folie des hommes. A l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes toujours sous le choc, et dans l'émotion.

L'état d'urgence, a été prolongé pour 3 mois par le vote du Parlement les 19 et 20 novembre dernier. Face à la haine et à la barbarie, il me paraît vital que nous restions solidaires, unis, et que nous portions haut et fort tous ensemble les valeurs qui font notre République.

Liberté, égalité, fraternité et laïcité

Nous devons maintenant continuer à faire vivre notre village.

Je tiens à remercier très sincèrement pour leur travail et leur engagement le personnel communal, les associations et le conseil municipal.

Le conseil municipal et moi-même souhaitons que 2016 vous apporte ainsi qu'à vos proches : la santé, des projets, de la sérénité, une année de fraternité, de paix et de tolérance.

Marie-Pierre Monier

Informations diverses

Fusion des communautés de communes :

Le périmètre est défini ; il comprend la fusion de quatre communautés de communes : celles de Rémuzat, Séderon, Buis-les-Baronnies et du Val d'Eygues. Sur proposition du préfet, le vote du périmètre de la nouvelle communauté de communes a eu lieu à la CCVE et au sein du conseil municipal de Vinsobres.

Les prochaines étapes importantes seront la prise des compétences de la nouvelle communauté de communes, ainsi que la constitution de la nouvelle gouvernance, sachant que tout doit être terminé pour le 1^{er} janvier 2017.

Rond-point et délaissés (abords de la route) vers le Sagittaire :

Ce projet en cours d'élaboration se réalisera en partenariat avec le CTD, le parc et le Comité des Vignerons. Le CTD est le maître d'œuvre, le Comité des Vignerons financera l'aménagement du rond-point, et le CTD les aménagements paysagers des délaissés.

Elargissement de la route départementale 94 entre les RD 619 et RD 4 :

Le Conseil départemental finance et réalise le calibrage de la D94. Le chantier a démarré le 5 octobre pour une durée prévue de six mois. Il est à noter que dans le cadre de ces travaux est prévu l'atténuation du virage situé à proximité du Vieux Moulin.

Nouveau conseil départemental

Le Conseil départemental a décidé de réduire la dotation cantonale (subventions sur les travaux concernant le patrimoine de la commune), précédemment le taux de subvention était de 35%, il passerait à 20%.

La subvention pour les travaux sur les voiries va diminuer, mais à ce jour nous ne savons pas de combien. Le service de prévention spécialisée qui intervient sur la cité scolaire, mais aussi accompagne la junior association sur Vinsobres est supprimé au 31 décembre 2015. Le conseil départemental propose le financement d'un poste de médiateur social.

Investissements et budget de la commune

LA COMMUNE INVESTIT

Eclairage public

Les travaux de la 1^{ère} tranche touchent à leur fin. Nous en avons profité pour faire disparaître une ligne téléphonique aérienne disgracieuse au bout de la rue de la Tour de Paris, à l'arrière du Temple.

Reste à finaliser l'éclairage du Temple par la pose de projecteurs. La réception des travaux est prévue le mercredi 2 décembre à 14 h.00 avec l'entreprise SPIE et le SDED, maître d'œuvre.

Station d'épuration

La phase canalisations est en cours depuis mi-octobre et devrait être terminée fin décembre.

Pour rappel, il s'agit de la pose d'une canalisation entre la station d'épuration existante et le site de la nouvelle station.

La construction de la phase station proprement-dite de la nouvelle STEP débutera début 2016 pour une livraison fin d'année.

Gratte-Coquin

L'étude hydraulique réalisée par le Cabinet Legaut est en cours. Si cette étude est positive, le réaménagement de la chaussée pourra se faire courant 2016, soit par le service voirie de la CCVE, soit à charge de la commune.

E.R.P. (établissement recevant du public) – accès handicapés

La préfecture a approuvé le planning des travaux sur trois ans que nous avons présenté en septembre.

Un cabinet d'architecture a été désigné pour finaliser les dossiers annuels de réalisation des travaux que nous comptons confier aux employés municipaux.

Salle du 3^{ème} âge

Les travaux de rénovation vont être entrepris par les employés municipaux mi-décembre 2015 (réfection sol, murs et plafond).

Rues Tripot/Barrioux

Le dossier de réfection des réseaux et de reprise du revêtement a reçu l'aval technique du Conseil Départemental le 15 octobre.

Nous allons présenter les dossiers de demande de subventions en décembre 2015 (Conseil Départemental – DETR – Agence de l'Eau).

Claude Somaglino

BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget primitif de 2015 arrive à son terme. Nous attendons les chiffres définitifs de l'exercice, soit :

- Côté recettes, les derniers versements des produits de fiscalité et impôts 2015.
- Côté dépenses, les dernières factures à imputer sur l'exercice.

L'analyse des chiffres définitifs permettra de vérifier que notre capacité d'autofinancement se maintient, ce qui est essentiel pour permettre le financement des investissements futurs de la commune, tout en maintenant un endettement raisonnable.

Claude Somaglino

Entretien de la commune

6 mois se sont écoulés :

Ecoles : Les peintures ont été refaites à la tisanerie, le portail de l'école a été sécurisé

Salle des Fêtes : Vaisselle et lave-vaisselle ont été mis en place avec l'aide du CATV.

Le Temple et l'Eglise :

Electrification de la cloche du Temple.
Deux rampes ont été installées à l'Eglise ainsi que deux rampes au Temple

Peinture : Les peintures des rambardes du stade ont été faites ainsi que les barrières de l'école, devant la mairie et la peinture intérieure de la salle des fêtes.

Plantations : Actuellement nous sommes en pleines taille, élagage des arbres et débroussaillage.

Encombrants : Comme vous le savez peut-être, la collecte des encombrants se fait maintenant par l'association ANCRE, qui remplace AUBE NOUVELLE. Des affiches seront mises dans le village afin de vous informer des jours de passage.

Fêtes de fin d'année : Les illuminations du village seront en place pour les fêtes.

Je suis à votre écoute pour toutes nouvelles idées. Un grand merci aux employés municipaux qui œuvrent pour notre village. Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Denise Rousset

EAU ET ASSAINISSEMENT



Le premier septembre 2015, par délibération et à l'unanimité, suite à l'étude comparative des différents modes de gestion faisant ressortir un prix de revient plus important en régie avec une réorganisation problématique des services techniques (embauche supplémentaire, mise en place d'astreintes), le Conseil Municipal a décidé de choisir le mode de gestion eau et assainissement en délégation de service public (DSP).

Le 12 octobre 2015 les dossiers de consultation des entreprises de DSP eau et assainissement ont été mis en place, l'avis d'appel public à la concurrence a été mis à la publication, la remise des offres est prévue pour le 8 décembre. Une commission de délégation de service public a été désignée par délibération du conseil municipal le 19 octobre 2015, elle se compose des membres suivants :

Titulaires :
FULCHIRON Armande
PIOLLET Gérald
SOMAGLINO Claude

Suppléants :
CORRAND Anne Marie
MONTAGNIER Robert
GUERRE Manuel

Après étude des offres reçues, une négociation aura lieu et suivra ensuite le choix définitif de l'entreprise.

Gérald Piollet

Point sur l'urbanisme en cette fin d'année

Droits des sols

Depuis début 2015, nous avons enregistré :

- 18 demandes de permis de construire, 10 ont été accordées, 4 refusées et 4 sont encore en cours d'instruction.
- 1 transfert de permis de construire
- 2 modifications de permis qui ont été accordées.

En ce qui concerne les déclarations préalables (DP) :

- 21 ont été déposées, 12 accordées, 3 refusées, 2 non instruites (pièces manquantes) et 4 qui sont en cours d'instruction.

Je voudrais rappeler qu'il est important, lorsque vous envisagez de réaliser des travaux d'urbanisme, que vous vous adressiez aux services de la mairie avant de les commencer afin de connaître vos droits et obligations.

Terrain de la Bane

En début d'été nous avons sélectionné un bureau d'études : l'atelier Ostraka qui nous a proposé la méthodologie suivante : phase 1 : diagnostic, phase 2 : traduction du préprogramme en deux scénarios, phase 3 : formalisation du scénario retenu.

Nous avons mis en place un **comité de pilotage** composé du conseil municipal et un **comité de pilotage élargi** avec le conseil municipal, le comité consultatif d'urbanisme et deux représentants des associations suivantes : CATV, Comité des Vignerons et APPEV, ainsi que les personnes publiques associées suivantes : le Centre technique Départemental, la Direction Départementale Territoriale, le Parc régional des Baronnie, la Communauté de Communes du Val d'Eygues, le Service des Bâti-ments de France et EPORA (Etablissement Public Foncier).

Nous nous sommes réunis quatre fois depuis fin septembre. Ces réunions étaient animées par Ostraka en présence de Frédéric Poudevigne, du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme (CAUE).

Nous en sommes aujourd'hui à la fin de la phase 2 et attendons qu'Ostraka ait finalisé les deux scénarios contrastés afin que le conseil municipal puisse se déterminer. En parallèle, un bureau d'étude, missionné par EPORA s'occupe du volet financier qui est indispensable pour nous aider à faire notre choix.

Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) / Abeille vinsobraise

Pour ce projet, nous avons choisi fin aout une équipe dont l'architecte mandataire est l'atelier UN: Atelier d'architecture Ugo Nocera. Cette équipe, après avoir entendu les utilisateurs nous a proposé le 22 octobre une esquisse que nous avons validée.

Ils doivent présenter au conseil municipal ainsi qu'aux utilisateurs un avant projet sommaire courant décembre.

Révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'état nous oblige à intégrer les lois Grenelle I et II ainsi que la loi ALUR à notre PLU. Pour cela nous devons prescrire, avant la fin de l'année, une **révision** de notre document d'urbanisme. La révision est la modification la plus lourde et nous prévoyons au moins 3 ans d'études et de concertation.

Nous avons eu une première réunion de sensibilisation (conseil municipal et comité consultatif d'urbanisme) le 23 novembre au cours de laquelle, Frédéric Poudevigne (CAUE), nous a présenté les enjeux de cette révision.

Si ce sujet vous intéresse et si vous êtes prêts à vous engager sur la durée de l'étude, vous pouvez vous faire inscrire à la mairie pour rejoindre notre groupe de travail.

Madeline Vallot

IMPORTANT

A tous les propriétaires ou exploitants d'Etablissement recevant du Public (ERP)

Déposer une demande de mise en conformité de son ERP : il n'est pas trop tard ! Vous trouverez toutes les informations utiles (réglementation, fiches pratiques, cerfa...) sur le site www.accessibilite.gouv.fr et www.lesadap.fr

Le service urbanisme se tient à votre disposition.

T.A.P. (temps d'activités périscolaires)



C'est la deuxième année que les nouveaux rythmes scolaires sont en place. Au mois de juin dernier, nous établissons dans ce bulletin un premier bilan qui faisait apparaître le nombre important d'activités. Un nombre jugé légèrement excessif par l'équipe qui a constaté durant l'année passée que trop d'activités nuit à l'activité. Il a donc été décidé de réduire le nombre d'intervenants dans la semaine (deux au lieu de quatre). Par contre, il a été demandé à la municipalité la possibilité d'employer une animatrice supplémentaire pour décharger les groupes. Le conseil municipal a répondu positivement à cette demande.

Depuis la rentrée, l'équipe fonctionne ainsi et tout se passe bien. Un nombre d'enfants réduit dans un atelier est très important pour le bon fonctionnement de cet atelier et le bien-être de l'enfant en particulier.

Cette année, les activités nécessitant un intervenant extérieur sont : le cirque, la Zumba, le tir à l'arc, la science et la vie de la nature, la danse et le basket.

A celles-ci s'ajoutent toutes les activités que les animatrices mettent en place seules ou avec l'aide des intervenants bénévoles, que nous remercions pour leur dévouement (bibliothèque, boule lyonnaise, association Béatrice...).

La municipalité remercie toute l'équipe du TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour le travail qu'elle fournit.

L'équipe est constituée de Christelle, directrice, d'Annie, directrice adjointe, Mireille, Laure, Nathalie et Emma en tant qu'animatrices. Nous avons une pensée toute particulière pour Claire qui aide l'équipe et qui a dû s'arrêter pour des raisons de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et nous lui disons à très bientôt. Merci à Elvire qui la remplace.

La Municipalité souhaite à toute l'équipe et à l'ensemble des enfants une bonne année scolaire.

Françoise Teste

C.C.A.S.

Nous rappelons que le CCAS (Centre communal d'action sociale) est à l'écoute des personnes qui doivent faire face à un problème d'ordre social.

Si vous êtes dans ce cas, vous ne devez pas hésiter à venir à la mairie qui est là pour vous aider et vous conseiller.

Comme chaque année, la commune et le CCAS organisent le repas de fin d'année pour les 70 ans et plus qui se déroulera le SAMEDI 9 JANVIER à 12H30 à la Salle des Fêtes.

Les courriers d'invitation sont partis. Pour des raisons d'organisation, nous demandons aux personnes concernées de bien respecter la date limite d'envoi des réponses ainsi que leur engagement une fois la fiche d'inscription renvoyée à la mairie.

L'équipe du CCAS souhaite une bonne année à toute la population.

Françoise Teste

ECOLE

Le 2 novembre à la demande de Mr JACOB, DDEN de la Drôme et de la municipalité, les pompiers sont venus faire un exercice de sécurité incendie à l'école. Il en ressort quelques petits dysfonctionnements auxquels nous pouvons rapidement apporter des solutions,

Suite aux événements dramatiques du 13 novembre, des sécurités seront mises en place telle que la fermeture du portail de la cour de l'école.

Gérald Piollet

EN BREF



Claire Rigaud
a eu
la médaille vermeille
du travail
pour 35 années
de bons
et loyaux services.



Une minute de silence le 16 novembre à la mémoire des victimes des attentats du 13 novembre à Paris, avec les enfants de l'école, la directrice et le maître, de très belles interventions des enfants, qui ont chanté la Marseillaise avec les Vinsobrais présents.

FETE des ASSOCIATIONS

La fête des associations du 6 septembre 2015 s'est tenue dans une ambiance sympathique et intéressante sous le soleil. Le concours de ratatouille a remporté un vif succès, le Jury a eu fort à faire lors de la dégustation à l'aveugle pour déterminer la **ratatouille gagnante, qui fut celle des « Jeunes de Vinsobres » ; un grand BRAVO à nos jeunes et merci à tous les participants à cette activité qui n'ont pas démerité !**

Quelques associations ont reçu de nouveaux adhérents et ont pu échanger avec la cantine scolaire pour d'éventuels repas traiteur.

Toutes ces associations qui ont le mérite de fonctionner avec des bénévoles dévoués, vous attendent pour renforcer le lien social entre tous les habitants, alors n'hésitez pas rejoignez les !

Martine Crépin



Une bonne nouvelle : la fréquentation de l'office de tourisme intercommunal antenne de Vinsobres est en hausse de près de 700 visiteurs :

1814 en 2014 - 2459 en 2015.

EN BREF (suite)



- Un obus a été trouvé en contrebas de la 94, au cours des travaux d'agrandissement de la route.

Le service de déminage de Valence est venu le prendre en charge.

- Deux blasons vont orner désormais l'entrée de la mairie (liberté - égalité - fraternité) ainsi que celle de l'école (liberté égalité - fraternité - laïcité).

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Lyséa Sophie Claudine LAGO le 14.10.15 à Orange
Paul Pierre Elliott CANADAS-BOSCHI le 27.11.15 à Carpentras

MARIAGES

Didier CORTHESY et Pierre SASSELLI le 21 août 2015
Pascal SOTO et Marie-Claire BOILLLOT le 22 août 2015
Lionel KAMINSKI et Marie VASSY le 07 novembre 2015

DECES

Lucienne BRES le 17.06 15 à Valréas
Josette (Gota) LOCHET le 20.07.15 à Marseille
Gabriel RIBAGNAC le 26.10.15 à Valréas
Marie Louise REYNAUD le 10.11.15 à Nyons
Elie BONTOUX le 30.10.15 à Valréas
Catherine (Jacqueline) ARRIGONI le 08.10.15 à Castres

VOEUX

**de Mme la Sénatrice-Maire
et du Conseil Municipal**

**Vendredi 22 Janvier 2016 à 18 H 00
à la salle des fêtes**